

## Lutte contre la flavescence dorée en viticulture biologique : nouvelle publication

Sudvinbio et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault viennent de publier une **plaquette intitulée « Gestion de la flavescence dorée en viticulture biologique »**.

Ce document a été rédigé par Nicolas Constant (**Sudvinbio**, ingénieur conseil viticole) et Josquin Lernould (**Chambre d'agriculture de l'Hérault**, conseiller viticulture), co-animateurs du sous-groupe "flavescence dorée en bio" de la commission viti-vinicole biologique IFV-ITAB, réunissant les réseaux de l'IFV, de l'ITAB et de l'APCA.

Fruit de 20 ans de travaux de recherche et d'expérimentation des différents organismes impliqués dans la viticulture biologique, cette plaquette fait la synthèse des principales informations connues à ce jour sur la problématique de la flavescence dorée et a vocation à accompagner les viticulteurs biologiques dans leur stratégie de lutte contre cette maladie.

Nous vous invitons à diffuser largement l'information auprès de vos lecteurs, et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou vous aider à organiser une interview.

La plaquette figure en PJ de ce message, et est en **téléchargement gratuit** sur les liens suivants :

[www.sudvinbio-conseil.com/bienvenue-a-sudvinbio-conseil/conseil-viticole/flavescence-doree](http://www.sudvinbio-conseil.com/bienvenue-a-sudvinbio-conseil/conseil-viticole/flavescence-doree), et [www.sud-et-bio.com/viticulture/amont/experimentations](http://www.sud-et-bio.com/viticulture/amont/experimentations).

**Sudvinbio, Association interprofessionnelle des vignerons bio du L.R., est organisée en différentes commissions thématiques. La commission technique est chargée des recherches en viticulture et œnologie biologiques.**

Les dernières publications de l'association (*La maîtrise de l'oïdium en viticulture biologique*, *Catalogue des engrais et amendements utilisables en viticulture bio en L.R.*, *Réussir les points clés de la vinification biologique*) sont en téléchargement sur les sites : <http://www.sudvinbio-conseil.com>, [www.sud-et-bio.com/viticulture](http://www.sud-et-bio.com/viticulture) et [www.agribio-languedoc-roussillon.fr](http://www.agribio-languedoc-roussillon.fr)

**Contact presse : Cendrine Vimont, Sudvinbio :**  
**04 99 13 30 43 / 06 99 98 23 45 / [cendrine.vimont@sudvinbio.com](mailto:cendrine.vimont@sudvinbio.com)**